



# La gestion pratique des enrayages

## 1. Objectif et sécurité

L'objectif du document n'est pas de rappeler les règles sportives applicables à chacune des disciplines, mais d'énoncer clairement les actions manuelles de sécurité que doit prendre le responsable du pas de tir.

Les différents règlements en vigueur (ISSF, National pour les alternatives, IPSC...) énoncent clairement les règles sportives en cas d'enrayage : série répétée, série complétée, perte de points...

A tout moment, lors d'un entraînement, d'une compétition, l'arme peut présenter un défaut de fonctionnement, appelé plus généralement « enrayage ».

Cette gestion particulière se fait au pas de tir, par le tireur lui-même lors d'un entraînement, par le responsable, l'arbitre désigné lors des compétitions.

La règle majeure à garder à l'esprit est « Security FIRST », la règle sportive spécifique à chaque discipline s'appliquera après la mise en sécurité de l'arme enrayé... mais dans TOUS les cas le canon de l'arme est toujours dirigé dans une direction non dangereuse ET l'arme est maintenue par le tireur constatant la défaillance dans l'attente que l'arbitre ou le préposé en prenne la charge.

Par défaut, les exemples et consignes valent pour un tireur droitier ; ce sera l'inverse pour un tireur gaucher.



## 2. Déclaration de l'incident par le tireur

### 2.1. Pour les positions de tir en déplacement ou mobile :

Pour les disciplines dans lesquels le tireur se déplace, l'IPSC par exemple, le compétiteur doit remédier seul à l'incident sous le contrôle du « Range Officer » qui l'accompagne durant son « stage » (parcours)... le temps n'est pas arrêté ! Toutefois si le tireur était débutant, le « RO » pourrait prendre une action afin de garantir la sécurité... Tous ces aspects ne seront pas visualisés ni étudiés, nous n'organisons pas cette discipline !

### 2.2. Pour les positions de tir fixe :

#### 2.2.1. Avertissement du tireur sujet à une arme enrayée

Le tireur manifeste son problème en levant le bras libre, cette action attire l'attention du préposé, c'est d'ailleurs ce que prévoit généralement les règlements sportifs. Le problème pour l'arbitre ou préposé sera de déterminer la validité de l'incident en fonction des règles !

Par exemple, pour la discipline pistolet sport ISSF dans sa phase de tir rapide, si le tireur remédie, il perd le bénéfice de la règle qui l'autorise à compléter sa série, il doit donc déclarer l'incident pour bénéficier de cette facilité !

#### 2.2.2. Confirmation de l'enrayage

Le responsable ou l'arbitre indique, sans perturber la série en cours, qu'il prendra action dès que le dernier coup est tiré ou la série terminée. L'arbitre, à la fin de la série, demande aux tireurs d'enlever les chargeurs et de mettre les armes en sécurité.

Il signale ensuite, clairement, à l'ensemble pas de tir, à l'ensemble des compétiteurs, qu'un enrayage est en cours... ainsi que la ou les lignes concernées.

#### 2.2.3. Approche du tireur :

Il faut faire en sorte que l'arme soit toujours dirigée vers l'avant et/ou vers une zone « non-dangereuse » dans tous les cas de figure quel que soit le type d'arme incriminé par l'incident.

L'arbitre veille et contrôle visuellement, tant qu'il n'a pas l'arme en main, l'orientation du canon. L'idée est de réduire au maximum le déplacement du canon vers la gauche, le plus vraisemblable pour un tireur droitier... ce cas de figure vaut surtout pour les armes courtes. L'encombrement des armes longues facilite cette gestion !



### 3. Pistolet

L'arbitre se présente par la droite du tireur ayant déclaré l'incident... par un léger contact sur le bras, il maintient ce dernier et récupère l'arme avec la main gauche... pour ensuite chausser la crosse à la main droite, identifier l'enrayage, déclarer sa validité ou pas, décharger l'arme et la mettre en sécurité (plus de munition dans le chargeur et pièce mobile en position arrière avec le drapeau de sécurité introduit dans la chambre).

Les problèmes fréquents sont un bris de pièce(s), une mauvaise alimentation, une mauvaise introduction du chargeur, une extraction partielle, un oubli d'armement et un oubli d'effacement du levier de sécurité (quasi absent sur les armes de match).

L'inspection visuelle permettra déterminer les causes suivantes :

#### 3.1. La pièce mobile est partiellement ouverte :

- La douille est coincée dans la culasse ou une « double alimentation », deux munitions (douille et/ou munition(s)) se chevauchent et bloquent la pièce mobile ;
- Bloquer la pièce mobile en arrière en conservant impérativement le canon dans l'axe des cibles ;
- Enlever le chargeur ;
- Enlever la douille ou les munitions de la double alimentation ;
- Déposer l'arme sur la table avec son drapeau de sécurité dans la chambre ;
- Vider le chargeur et compter le nombre de coups restants (en fonction des disciplines le tireur complète la série ou tire une nouvelle série de 5 coups).

#### 3.2. La pièce mobile est fermée :

- Appuyer sur la queue de détente afin de vérifier si le chien a bien percuté, le canon est dirigé vers les cibles ou une zone « non dangereuse » (le coup part, l'enrayage est « non valable ») ;
- Enlever le chargeur ;
- Bloquer la pièce mobile en arrière en conservant impérativement le canon dans l'axe des cibles ;
- La munition s'extrait seule ou enlever la munition chambrée manuellement si elle n'a pas été éjectée au point précédent et identifier l'absence de percussion, la percussion faible ou constater le défaut d'alimentation ;
- Déposer l'arme sur la table avec son drapeau de sécurité dans la chambre ;
- Vider le chargeur et compter le nombre de coups restants (en fonction des disciplines le tireur complète la série ou tire une nouvelle série de 5 coups).

**Cas particulier des armes MatchGuns**, après avoir enlevé le chargeur tubulaire, il faut actionner plusieurs fois la pièce mobile afin de s'assurer de la vacuité de la chambre du canon **ET** du système élévateur de la munition aussi !





## 4. Revolver

L'arbitre se présente par la droite du tireur ayant déclaré l'incident... par un léger contact sur le bras, il maintient ce dernier et récupère l'arme avec la main gauche... pour ensuite chausser la crosse, identifier l'enrayage, décharger l'arme et la mettre en sécurité (plus de munition dans le barillet et barillet ouvert) en glissant le drapeau de sécurité dans le canon.

L'inspection visuelle permettra d'éliminer les causes suivantes :

### 4.1. Le chien est en position « armé »

Le fait d'appuyer sur la détente... rien ne se passe... Soit une pièce interne est cassée et empêche l'effacement de la gâchette, soit une limaille de plomb ou résidus quelconque de poudre bloque le mécanisme... grande prudence...

- Quel est l'état de la chambre du barillet concerné par la percussion ?
  - Aucune munition ne fait face au percuteur ?
  - Une munition fait face au percuteur ?

4.1.1. Si aucune munition, le danger est minime, il faudra toutefois neutraliser le chien par simple mesure de précaution, comme indiqué au 4.1.2. lors du démontage. Le démontage de la plaque latérale, de la crosse, le retrait du ressort principal... seront nécessaire afin de solutionner le problème. Si vous ne savez pas, vous abstenir et déposer l'arme chez un armurier compétent.

4.1.2. Si une munition fait face au percuteur la plus grande vigilance doit être respectée... le coup pourrait partir à tout instant... ne jamais saisir l'arme par le barillet, si le coup partait le dégagement des gaz entre le canon et le barillet provoquerait des lésions à la main (brûlures et arrachement des chairs, les pressions sont en 32 S&W Long WC ± 1500 bar, en 38 Special WC ± 1200 bar et en 357 Mag ± 3000 bar).

Il faudra donc immédiatement « neutraliser » le chien en coinçant un bout de bois, du chiffon, votre doigt... entre la carcasse et le chien ; cet obstacle empêchera qu'il s'abatte sur l'amorce ! S'assurer que l'entrave restera en place...

- Le démontage ou le traitement de ce problème devrait être fait par un armurier.



#### 4.2. Le chien est en position « abattu »

Les options ou type d'enrayage sont alors :

- La munition a été percutée et le coup n'est pas parti : percussion trop faible, amorce très dur, amorce trop enfoncée, percuteur cassé... (enrayage valable) ;
- Le tireur a mal positionné son barillet et la percussion s'est opérée sur une chambre vide (enrayage non valable) ;
- Une pièce interne est défailante et le chien n'est plus retenu par la gâchette (armurier).

Le préposé ou l'arbitre après avoir constaté les raisons de l'enrayage : ouvre le barillet si cette opération est possible, décharge l'arme, dégage les munitions, place un drapeau de sécurité dans le canon, compte les coups encore à tirer.



## 5. Carabine à verrou (1 coup ou répétition)

L'arbitre se présente par la droite du tireur ayant déclaré l'incident... par un léger contact sur le bras, il maintient ce dernier et récupère éventuellement l'arme... pour ensuite épauler, identifier l'enrayage, décharger l'arme et la mettre en sécurité (plus de munition dans la chambre, dans le magasin ou le chargeur) en glissant le drapeau de sécurité dans le canon.

Les incidents sont généralement gérés par le tireur sauf les séquences de vitesse en « lever action » parce que le tir chronométré sera répété, se référer aux règlements en application pour déterminer les règles applicables aux enrayages.

Il pourrait y avoir une distinction entre le tir couché et/ou en position debout toutefois l'approche par la droite reste identique.

L'inspection visuelle permettra d'éliminer les causes suivantes :

### 5.1. Défaut d'alimentation :

La munition est non conforme (pas le bon calibre, recalibrée partiellement, mauvaise feuillure, trop longue, projectile inadapté, chargeur ou magasin défaillant...).

- Ne jamais forcer le chambrage, ni la fermeture du verrou, écarter la munition défaillante... un excès de feuillure engendre des augmentations substantielles de pression !

### 5.2. Défaut d'extraction :

Le coup est tiré, il n'y a donc plus de danger, l'extracteur est brisé, la feuillure est trop importante, sous l'effet de la pression la douille est collée dans la chambre...

- Forcer l'ouverture du verrou ou levier, chasser à l'aide d'une baguette la douille restée dans la chambre ;
- Eventuellement se rendre chez l'armurier si le phénomène se répète (vérification avec une jauge go/no go, mesure des munitions défectueuses en rapport aux standards CIP...).



## 6. Carabine semi-automatique

L'arbitre se présente par la droite du tireur ayant déclaré l'incident... par un léger contact sur le bras, il maintient ce dernier et récupère éventuellement l'arme... pour ensuite épauler, identifier l'enrayage, décharger l'arme et la mettre en sécurité (plus de munition dans la chambre, dans le magasin ou le chargeur) en glissant le drapeau de sécurité dans le canon.

Les incidents sont généralement gérés par le tireur sauf les séquences de vitesse. Ce n'est pas vraiment le cas dans nos championnats, mais chez nos voisins de la FFTir parmi les disciplines du TAR des séquences sont chronométrées.

Il pourrait y avoir une distinction entre le tir couché et/ou en position debout toutefois l'approche par la droite reste identique.

L'inspection visuelle permettra d'éliminer les causes suivantes :

### 6.1. Défaut d'alimentation :

#### 6.1.1. La munition est non conforme :

- Pas le bon calibre,
- Recalibrée partiellement,
- Mauvaise feuillure,
- Projectile inadapté,
- Chargeur ou magasin défaillant...
  
- Ne jamais forcer le chambrage, ni la fermeture du verrou, écarter la munition défaillante.

#### 6.1.2. Une double alimentation interdit la fermeture de la pièce mobile.

- Tirer la pièce mobile en arrière,
- Bloquer la pièce mobile,
- Enlever le chargeur ou magasin (si possible),
- Enlever la ou les cartouches,
- Mettre l'arme en sécurité avec le drapeau dans la chambre.

### 6.2. Défaut d'extraction :

L'extracteur est brisé, feuillure trop importante, sous l'effet de la pression la douille est collée dans la chambre...

- Ne jamais forcer l'ouverture du verrou et se rendre chez l'armurier,
- Enlever le chargeur dans la mesure du possible,
- Dans la mesure du possible vider le magasin de son contenu.